

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

**DISCOURS DE MADAME LA MINISTRE DE L'ECONOMIE
FORESTIERE DE LA REPUBLIQUE DU CONGO**

**A L'OCCASION DE L'OUVERTURE SOLENNELLE
DE LA RdP 18 DU PFBC**

Bruxelles, le mercredi 28 novembre 2018

Son Altesse Royale, Princesse du Royaume de Belgique,
Madame la Vice-Présidente du parlement européen,
Monsieur le Ministre d'Etat, Facilitateur du Royaume de Belgique pour le Partenariat des Forêts du Bassin du Congo,
Monsieur le ministre et Messieurs les représentants des gouvernements des pays d'Afrique centrale,
Madame la SG adjointe de la CEEAC,
Excellences Messieurs les ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs, représentants les parties prenantes au PFBC, Membres des Gouvernements européens, hauts fonctionnaires des organisations internationales, Représentants des organisations de la société civile, des Peuples autochtones, des femmes, des jeunes, les médias et la communauté académique, scientifique, les universités, les chercheurs, les fondations et le secteur privé, pris en vos rangs grades et qualité,

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC,

Distingués invités, Mesdames et messieurs,

J'ai un réel plaisir d'avoir fait le déplacement de Bruxelles et suis honorée de prononcer ce mot, ce jour, à l'occasion de la 18^{ème} Réunion des Parties du PFBC.

Aussi, au nom du Président de la République du Congo, Chef de l'Etat, Son Excellence Denis SASSOU NGUESSO, et au nom du Premier Ministre, Chef du Gouvernement et en mon nom personnel, je salue et remercie le Gouvernement du Royaume de Belgique, d'avoir abrité la 18^{ème} Réunion des Parties du PFBC et d'avoir réservé un accueil chaleureux à tous les invités

en général et ceux de la Délégation de mon pays en particulier.

Mes remerciements vont également à l'endroit de la coopération allemande pour son appui logistique et l'organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, pour l'appui apporté à l'édition du document sur la Feuille de route de Brazzaville pour une foresterie participative plus efficace et inclusive dans le contexte de l'agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable.

Mes remerciements vont enfin à l'endroit de tous les pays et à toutes les organisations qui ont apporté un appui multiforme pour la tenue réussie des présentes assises.

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Nous accueillons avec beaucoup de joie l'engagement fort du Royaume de Belgique, qui assure la facilitation du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo de 2018 à 2019, qui mobilise avec force les partenaires dans l'optique de maintenir les efforts visant la représentativité, le dynamisme et l'impact de ce partenariat, de répondre efficacement aux enjeux de développement durable auxquels les pays de la sous-région sont confrontés, de maintenir et de renforcer l'appui international aux efforts que les pays d'Afrique centrale s'efforcent de mettre en œuvre pour conserver et exploiter durablement leurs ressources naturelles de

ce patrimoine mondial, deuxième poumon écologique de la planète.

La Réunion de Bruxelles se tient dans un contexte où les forêts du Bassin du Congo sont en proie à des défis majeurs générés par les politiques de diversification économique en cours dans cet espace géographique, se traduisant entre autres par la superposition d'usages entre les activités forestières et les secteurs tels que les mines, l'agro-industrie, les infrastructures et des projets structurants. Ces élans de diversification, motivés par avec une ambition légitime d'émergence économique dans un horizon moyen terme, n'étaient pas encore aussi fortes que de nos jours, au moment du lancement du PFBC. Dès lors, la nécessité d'une articulation de nos stratégies de gestion durable de nos forêts, aux politiques de conservation et de développement économique dans le Bassin du Congo, s'impose à nous.

Cette démarche requiert de la part des Parties du PFBC une volonté inébranlable de consolider et renforcer la politique de conservation et de valorisation de la biodiversité, en privilégiant davantage l'approche participative, notamment avec une forte implication des communautés locales et des populations autochtones. Car, on ne saurait prétendre conserver la biodiversité de manière efficace et efficiente, sans impliquer les communautés riveraines qui en sont les dépositaires, en faisant d'eux des acteurs à part entière de toute la chaîne de valeurs liée à cette conservation.

Le Bassin du Congo est le deuxième plus grand bassin fluvial du monde. Il abrite une des forêts tropicales

denses les plus riches du monde en biodiversité. Ces forêts offrent aux pays du Bassin du Congo de nombreuses possibilités pour la réalisation des objectifs de Développement Durable (ODD). Cependant, les financements internationaux liés à la lutte contre les changements climatiques et la perte de la biodiversité ne convergent pas assez vers notre sous région. Nous invitons à l'équité dans la répartition des financements du fonds vert climat, afin que nos pays rendent effective la mise en œuvre des programmes d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

En ce qui concerne la mise en œuvre de la gestion durable des massifs forestiers au Congo, le Gouvernement de mon pays, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, consent des grands efforts en faisant de l'aménagement forestier une grande priorité. Sur une superficie totale de 11,6 millions des concessions forestières prévue, une superficie de 6 227 724 ha est déjà aménagée, soit plus de la moitié. La superficie totale des concessions forestières certifiées FSC est de 2 478 943 ha. Celle des forêts plantées est de 80 000 ha. En matière de conservation des écosystèmes forestiers et de la biodiversité, le Congo a créé à ce jour 16 aires protégées couvrant une superficie totale de 3 991 418 ha soit 11,7 % du territoire national.

En outre, le Congo met en œuvre, sous l'impulsion de Son Excellence, Monsieur Denis SASSOUS NGUESSO,

Président de la République, le programme national d'afforestation et de reboisement (P_{RO}NAR), dont l'objectif est de mettre en place 1 000 000 d'hectares des plantations forestières pour plusieurs usages et a lancé le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo pour la gestion durables des écosystèmes aquatiques. Nous devons tous avoir un regard particulier sur les eaux marines et continentales ; la gestion de leur qualité et leur biodiversité, permettra de prendre en compte dans nos pays, une partie des ressources naturelles oubliées et n'oublions pas que la prochaine crise qui guettent l'humanité est la crise de l'eau.

Toutes ces initiatives de notre gouvernement constituent des atouts qui permettent de répondre aux attentes des objectifs du développement durable, notamment à travers la mise en place des économies verte et bleue. Le but étant de lutter contre la pauvreté, le chômage et les changements climatiques, et promouvoir le développement socio-économique des communautés rurales et des populations autochtones riveraines de ces écosystèmes.

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais terminer mon propos sans pour autant vous parler de la feuille de route de Brazzaville dont je suis la Marraine. En effet, la feuille de route pour une foresterie participative plus efficace en Afrique centrale, dite « la feuille de route de Brazzaville » a été élaborée au premier semestre de cette année, ce, de manière

participative et inclusive. Elle propose des actions à prendre pour libérer le potentiel de la foresterie participative et permettre à quelques millions de personnes qui dépendent de la forêt pour leur subsistance de gérer durablement ces ressources naturelles tout en améliorant leurs moyens d'existence, et contribuer en conséquence à l'atteinte des Objectifs de développement Durable. Une boîte à outils regroupant les activités génératrices de revenus et fiches techniques de mise œuvre, a déjà été élaborée avec l'appui du PNUD. Il reste à en faire des brochures à diffuser à toutes les parties prenantes, dans les communautés rurales et à renforcer leurs capacités afin que ceci participe à l'amélioration de leur qualité de vie.

Aussi, voudrais-je saisir la présente occasion pour lancer un vibrant appel à la facilitation du PFBC et à tous les partenaires, afin que vos apports pour la mise en œuvre de la Feuille de route de Brazzaville soient des plus efficace et pertinent, pour l'ensemble des pays du Bassin du Congo.

Plein succès à nos travaux.

Vive la coopération internationale,

Vive le PFBC,

Je vous remercie